

---

# INFO ALLIANCE

---

12 novembre 08

## CONTINUITÉ

Le mot continuité m'apparaît des plus approprié pour la circonstance. Il s'agit en effet du travail engagé suite aux décisions adoptées lors de l'assemblée annuelle de l'AAR de l'année 2007. Je pourrais réutiliser la formule « hier, aujourd'hui, demain » de l'INFO ALLIANCE du 19 mai dernier. Sans vouloir rappeler tout ce qui a été réalisé depuis cette assemblée, je voudrais en dire assez cependant pour permettre à celles et ceux nouvellement arrivés dans les instances de l'Alliance de bien comprendre la période d'évolution que doit vivre l'organisme afin de pouvoir y apporter un engagement fort et éclairé. Je prends donc la liberté de ramener un paragraphe complet de l'INFO ALLIANCE du 08 septembre dernier portant sur l'évolution de l'AAR.

*Ce sont les orientations adoptées par notre Alliance lors de la dernière année qui m'amènent à vous présenter cette réflexion...Depuis sa fondation en 1998, c'est le deuxième VIRAGE que l'AAR entreprend. Fondée sous le nom d'Alliance des associations de retraités prestataires de régimes complémentaires de retraite et travaillant prioritairement avec les secteurs privé et municipal, elle devint quelques années plus tard l'Alliance des Associations de Retraités, ajoutant les secteurs public et parapublic à son travail. Ce VIRAGE augmenta le nombre d'associations membres et, comptant sur une belle solidarité, créa des liens qui ont permis de généreuses collaborations et d'importants résultats. Puis les fusions municipales vinrent bouleverser le vécu des associations de retraités des municipalités, entre autres par des fusions des régimes de retraite à l'intérieur des municipalités, ce qui amena la transformation de certaines associations et même leur dissolution. Cette nouvelle situation faisait problème à plusieurs niveaux, particulièrement à cause du fait que les municipalités ont chacune leur régime de retraite, ce qui rend plus difficile une concertation provinciale, alors que les associations des secteurs public et parapublic ont un caractère provincial, regroupées qu'elles sont sous des régimes de retraite communs comme le RREGOP, le RRPE, le RRE, le RRF, le RRCE...Comprenant la situation, des associations municipales quittèrent l'Alliance qui dut alors remettre en question sa structure, l'étendue de sa mission et entreprendre un deuxième VIRAGE.*

C'est là que nous sommes rendus. Après la préparation de documents soumis aux associations membres pour consultation, après une assemblée générale spéciale le 27 mars, l'assemblée annuelle, tenue le 26 mai, adopta le principe du VIRAGE qui consistait principalement à « **redéfinir l'Alliance des Associations de Retraités d'abord autour des secteurs public et parapublic...** ». Il fallait revoir la charte, les statuts et règlements, la mission et les structures de l'organisme. Le Comité exécutif s'est réuni trois fois pour préparer les recommandations à présenter au Conseil d'administration qui, en réponse au mandat donné par l'assemblée annuelle, fera rapport à l'assemblée générale spéciale devant se tenir le 05 décembre prochain. Ce sera la **continuité** ou, si vous préférez, un nouveau départ avec des couleurs nouvelles.

Pendant tout ce temps, le dossier phare de l'indexation continuait son chemin. Tous les efforts déployés par le **Groupe de Travail des Associations** (GTAR) mis sur pied lors de l'assemblée annuelle de l'Alliance en 2006 (entre autres les 14 grands ralliements provinciaux et l'adoption unanime à chaque fois d'une déclaration réclamant la mise sur pied d'une table de travail avec le gouvernement) ont fini par faire bouger les membres de l'Assemblée nationale qui ont voté à l'unanimité le 15 octobre 2007 la mise sur pied d'un **Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation**. Deux retraités nommés par le GTAR faisaient partie du comité. Un comité technique formé par le même GTAR les assistait dans leurs travaux. Vous avez certes entendu parler des travaux de ce comité, de ses difficultés, de l'impossibilité pour ses 6 membres d'arriver à un consensus sur le contenu comme l'exigeait la motion de l'Assemblée nationale, de la remise obligée d'un rapport ne portant pas la signature des 2 retraités et finalement de la commission parlementaire spéciale demandée par les membres de l'Assemblée nationale pour entendre les membres du comité. Vous recevez avec cet INFO ALLIANCE le document présenté par les 2 retraités à la commission parlementaire. Ce rapport\* était préparé par un actuaire en collaboration avec les retraités. Un suivi est en préparation au dossier.

C'est vous dire encore une fois et brièvement que l'Alliance et le GTAR n'ont pas dormi la dernière année. Nous croyons fermement au rôle de l'Alliance dans notre société où les personnes retraitées et âgées augmentent en nombre, mais continuent de contribuer généreusement à l'évolution de cette société, répétons-le, pas seulement par leurs taxes, leurs impôts, et leurs dépenses d'entretien, mais aussi et de façon très importante par leur bénévolat. Ne l'oublions pas, les personnes retraitées et âgées que nous sommes sont toujours des contribuables et des contributeurs, pas seulement des bénéficiaires de la société.

Mardi le 28 octobre s'est tenue une rencontre du GTAR. Il s'agissait d'analyser la rencontre, en commission parlementaire (30 septembre), des membres du comité de travail mis sur pied par l'Assemblée nationale avec les représentants des partis politiques. On travailla aussi à la préparation du suivi à donner à cet événement. Le Conseil d'administration de l'Alliance s'est réuni le 06 novembre pour prendre tout en compte et peaufiner la préparation de l'assemblée extraordinaire du 05 décembre. Des élections provinciales venant d'être annoncées, le CA est à préparer quelque chose pour ne pas échapper cette autre occasion de « taper sur le clou ». D'autres nouvelles suivront avec la convocation officielle de cette assemblée extraordinaire.

N'oubliez pas d'inscrire à votre agenda cette date du **05 DÉCEMBRE**

André Goulet, président  
Case postale 75133  
Québec G1Y 3C6  
Téléphone (418) 658 – 4431  
Courriel [alliancedesassociations@bellnet.ca](mailto:alliancedesassociations@bellnet.ca)

**05**  
**DÉCEMBRE**

\* Voir ce rapport sur le site web de l'AAR dans « Dossiers »